

Comprendre le budget de la commune et les mécanismes budgétaires

Réunion publique d'informations 3 février 2016



Sommaire

Introduction

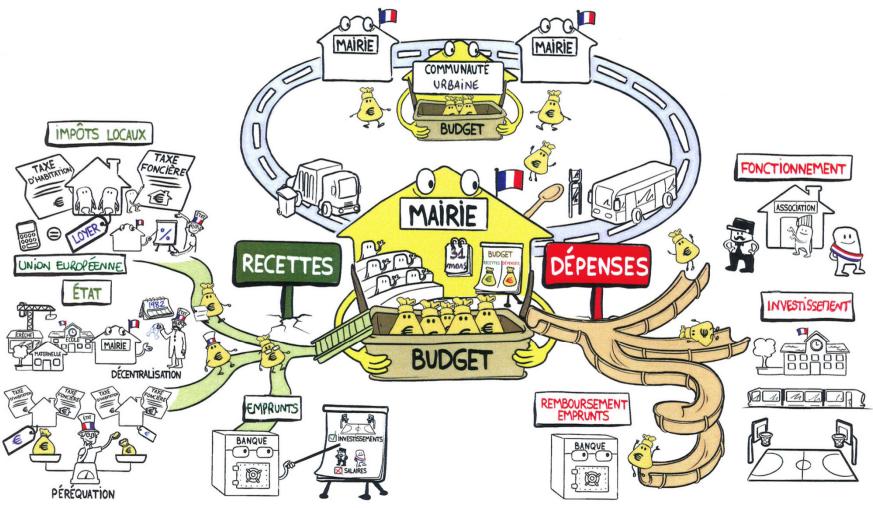
1ère partie : Un contexte national dégradé

2^{ème} partie : Le budget de Laxou

Conclusion



Introduction: Le budget, comment ça marche ?





Introduction: Le budget, qu'est-ce que c'est?

Le budget est **un acte fondamental** de la vie municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il reflète les actions et projets décidés par le Conseil Municipal.

C'est à la fois:

- un acte de prévision car il constitue le programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année
- un acte d'autorisation car c'est un acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses et recettes votées par le Conseil Municipal

Le Maire a la responsabilité de la préparation et de l'exécution budgétaire en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement la direction financière.



Introduction: Le budget, comment ça marche?



Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

Le Maire, en sa qualité d'ordonnateur, valide l'exécution des dépenses et des recettes dont les ordres sont préalablement visés par les élus concernés et l'Adjoint au Maire délégué aux finances.



C'est le **Trésor public**, en sa qualité de **payeur**, qui assure le paiement des factures et l'encaissement des recettes de la Mairie et qui se charge des poursuites au besoin.

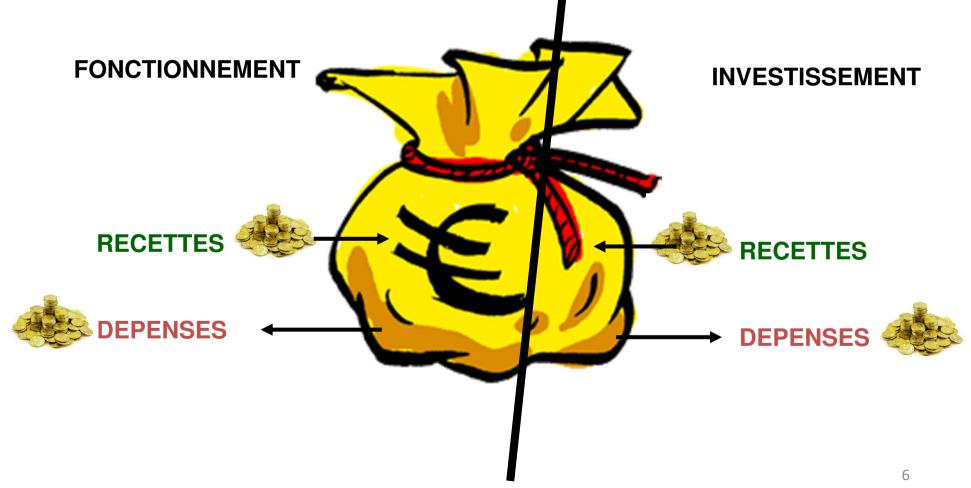






Introduction: La composition du budget

Le budget est composé de 2 sections et 2 sous-sections :





Introduction : Les règles de base d'un budget



 Contrairement à l'Etat qui peut voter son budget en déficit, le budget de la commune doit obligatoirement être voté en équilibre



• La commune **ne peut emprunter que** pour les dépenses d'investissement (travaux, valorisation patrimoniale, achats...), jamais pour les dépenses de fonctionnement (salaires, fluides, subventions aux associations...)



Le budget est soumis **aux Contrôles** de légalité et budgétaire par la Préfecture en liaison avec les Chambres Régionales des Comptes



Introduction : Les règles de base d'un budget



- Chaque année, le budget est voté par les membres du Conseil Municipal qui autorise le Maire à l'exécuter
- Le budget est un acte prévisionnel et évolutif
 (décision modificative). Chaque année n, le compte
 administratif synthétise le consommé du budget n-1



- Les recettes d'investissement ne peuvent jamais être utilisées pour payer des dépenses de fonctionnement.
- L'excédent de fonctionnement peut être utilisé pour financer des dépenses d'investissement



1^{ère} Partie : Un contexte national dégradé

Objectif du gouvernement sur 2014-2017 RÉDUIRE LA DÉPENSE PUBLIQUE POUR DIMINUER LA DETTE PUBLIQUE:

- en demandant ainsi aux communes des **efforts supplémentaires** en matière d'économies
- en **baissant les dotations financières** versées aux collectivités territoriales





Effort financier demandé aux collectivités par des baisses de dotations

(Budget de l'Etat 2015 : environ 500 milliards €)

Total des baisses de dotations sur 2014-2017 :

- 28,02 milliards € versés aux collectivités locales

Gel des dotations 2013	- 1,5 milliard 2014	- 1,5 milliard - 3,67 milliards 2015	- 1,5 milliard - 3,67 milliards - 3,67 milliards 2016	- 1,5 milliard - 3,67 milliards - 3,67 milliards - 3,67 milliards
	- 1,5 milliard	- 6,67 milliards	- 15,51 milliards	- 28,02 milliards

Total baisse CUGN 2014-2017 = **56 Millions d'€** (représente 56 % d'impôts)

Total baisse LAXOU 2014-2017 = 1,85 Million d'€ (représente 51 % d'impôts)



2^{ème} partie : Le budget de Laxou c'est :

Fonctionnement 2015

Investissement 2015

Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
12 millions	12 millions	2 millions	2 millions
 Charges salariales Dépenses d'entretien et de fournitures Remboursement des intérêts des emprunts Subventions aux associations Fluides : chauffage, électricité Subvention CCAS 	 Impôts locaux directs (Taxe d'habitation, taxes foncières) Impôts locaux indirects (droits de mutation) Dotations et subventions de l'Etat et des partenaires publics Recettes des services municipaux 	 Travaux de réparation et d'entretien Acquisitions de matériels et d'équipements Remboursement du capital de la dette 	 Epargne Compensation de la TVA Dotations et subventions de l'Etat et des partenaires publics



Le budget de Laxou impacté par les baisses de dotations



- La Dotation Globale de Fonctionnement est très fortement impactée
- Comment cela se traduit à Laxou ?
- Comment la Ville fait-elle face à ces baisses ?

Cap 2016 : maintenir l'investissement sans augmenter les impôts

	DGF perçue	Baisse de la DGF chaque année à Laxou	Baisse cumulée de la DGF à Laxou	% d'impôt (1% = 35 937 €)	Investissement global	INV / hab à laxou
2013	3 062 646 €	réf	réf	réf	2 966 894 €	195€ / hab
2014	2 956 221 €	- 106 425 €	- 106 425€	- 3 %	1 106 663 €	74 € / hab
2015	2 726 106 €	- 230 115 €	- 336 540 €	- 9,35 %	1 565 048€	103 € / hab
Prévisions 2016	2 481 650 €	- 244 456 €	- 580 996 €	- 16,15 %	1 980 000€	132 €/hab
Prévisions 2017	2 236 650 €	- 245 000 €	- 825 996 €	- 23 %		
	Cur	nulé 2014 – 2017	- 1 849 957 €	- 51,5 %		



Objectif de la Municipalité

COMPENSER LA BAISSE DES DOTATIONS TOUT EN MAINTENANT L'INVESTISSEMENT ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS OFFERTS AUX LAXOVIENS







Des actions concrètes :

- Mutualisation des services (ex : informatique)
- Achat en groupements de commandes en vue de réduire les coûts (ex : gaz, électricité, carburant, télécoms, ...)
- Baisse de l'enveloppe des indemnités des élus
- Nouveaux logiciels de gestion
- Prêts de matériels avec les communes voisines
- Renégociation des emprunts



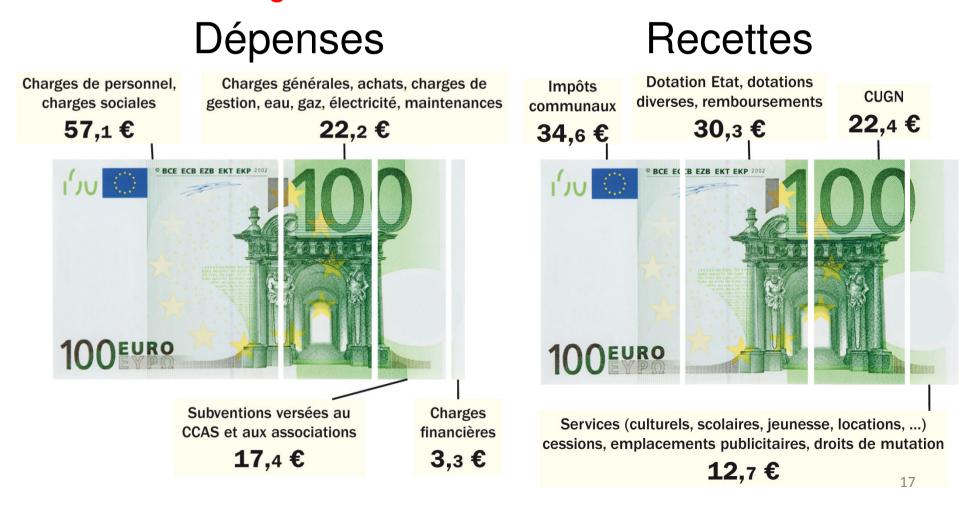
Des actions concrètes suite ...

- Adaptation des services à la population (ex : enquêtes sur les besoins réels et les taux de fréquentation)
- Réorganisation et optimisation des services municipaux (ex : effectifs, saisonniers, horaires, planification et regroupement des manifestations)
- Cessions d'actifs (prix évalués par les Domaines)
- Facturation des salles



Ce que représente le budget fonctionnement 2015

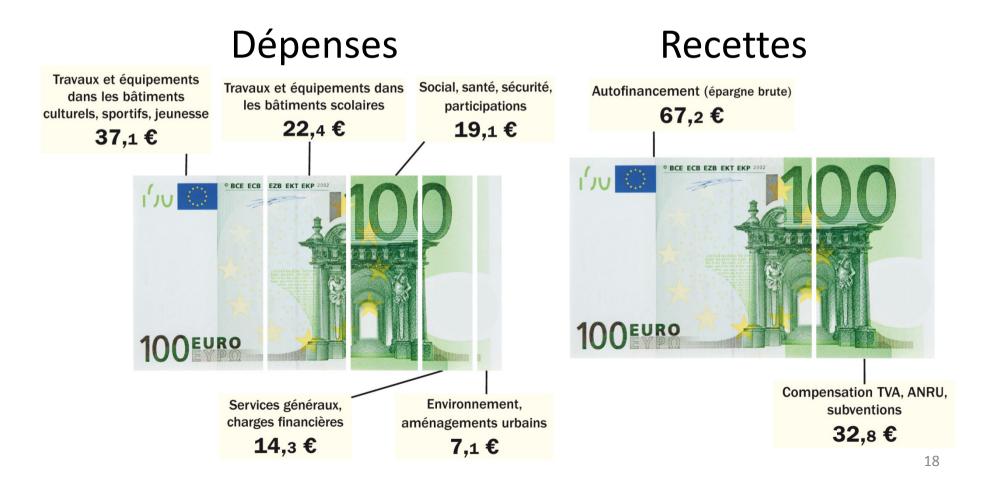
Budget Fonctionnement 2015 = 12 181 654 €



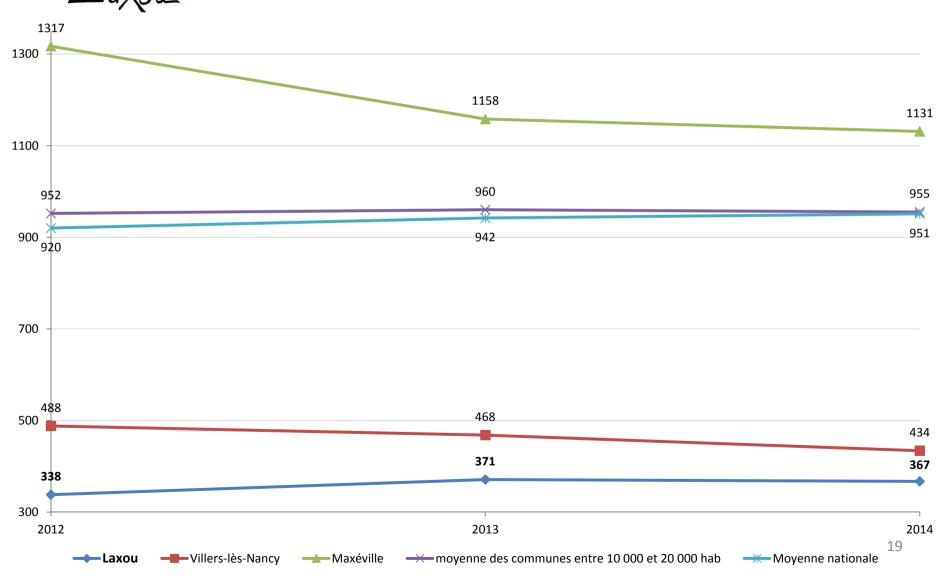


Ce que représente le budget investissement 2015

Budget Investissement 2015 = 2 037 615 €

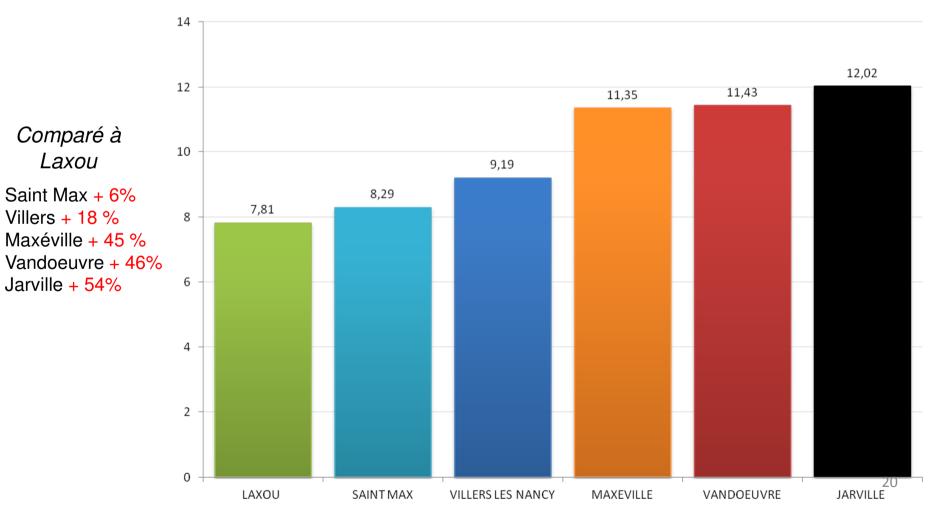


Un taux d'endettement/habitant bien maîtrisé



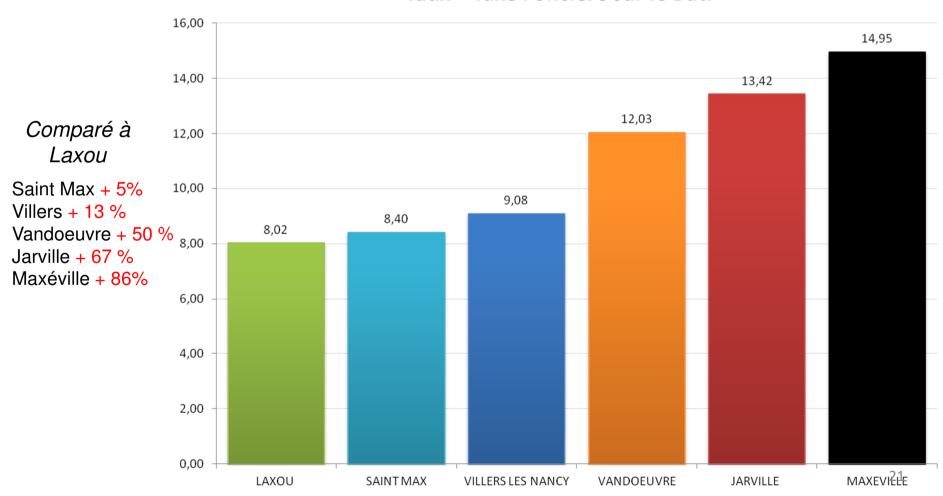
Les taux des impôts locaux stables depuis 2005 à Laxou ... mais des hausses des bases par l'Etat!

Taux - Taxe d'habitation



Les taux des impôts locaux stables depuis 2005 à Laxou ... mais des hausses des bases par l'Etat!

Taux - Taxe Foncière sur le Bâti





En parallèle à la réduction des dotations...

La commune est contrainte à de nouvelles dépenses :

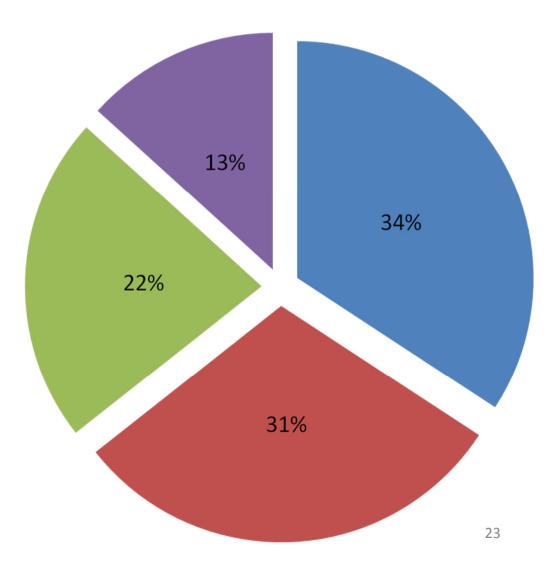
- Augmentation des transferts de charges envers les communes (ex : passeports biométriques)
- Généralisation des rythmes scolaires
- Prise en charge totale du salaire du Chef de Projet « politique de la ville »
- Participation imposée « réussite éducative »
- Nouvelles normes (ex : mise en accessibilité du domaine public, diagnostic amiante, qualité de l'air, performances énergétiques, ...)
- Facturation scolaire des élèves laxoviens scolarisés à Nancy



D'où viennent les recettes de la commune ?



- Dotations provenant de l'Etat (dotations diverses, remboursement)
- Dotations provenant de la CUGN
- Recettes du domaine public (services : culturels, scolaires, jeunesse, locations, cessions, emplacements publicitaires, droits de mutation)





Pour assumer ces baisses de recettes et l'augmentation des charges...

- AUGMENTER LES IMPÔTS ?
- **AUGMENTER LES TARIFS DES SERVICES?**
- **FMPRUNTER?**
- RÉDUIRE LA MASSE SALARIALE ?
- BAISSER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ?
- BAISSER LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS?
- BAISSER LES AIDES AU CCAS?
- BAISSER LE NIVEAU DE L'OFFRE ?





Les « vraies bonnes idées » ... des autres !!!

- Augmenter les dépenses de fonctionnement et d'investissement... 39 M€, ou 47 M€ !!! (2014)
- Recourir aux marges de manœuvre fiscales disponibles (2013)
- Atteindre les ratios de référence en matière de dépenses (2013)

•



La mairie de Laxou c'est :

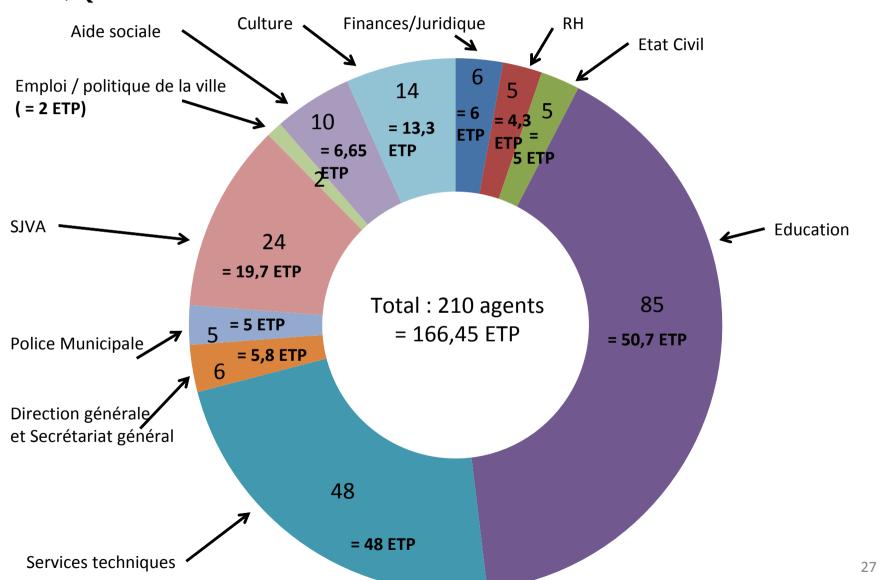
210 Agents, dont:

- 140 Titulaires
- 66 Contractuels
- 4 apprentis

REPRÉSENTANT, EN 2015, 57% DU BUDGET
DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE
LIÉS À LA QUALITÉ DES SERVICES
À LA POPULATION

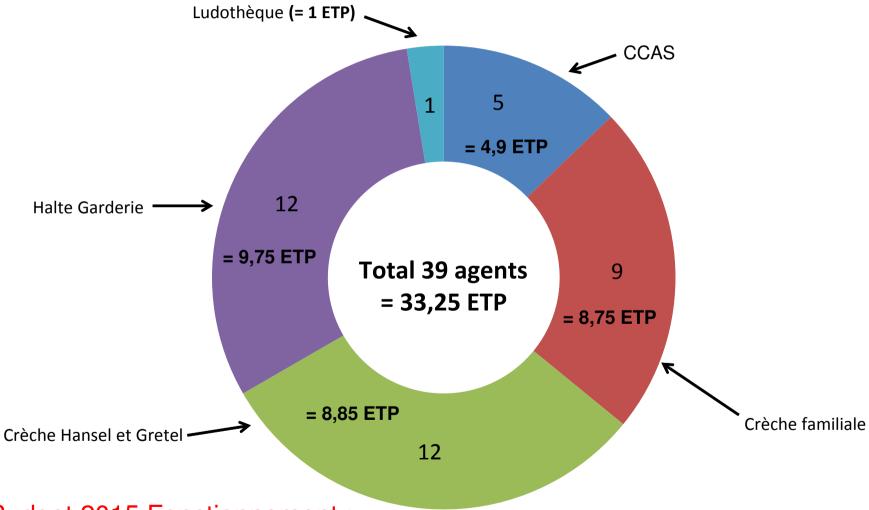
Laxou

ectifs par service en nombre d'agents





Le CCAS de Laxou

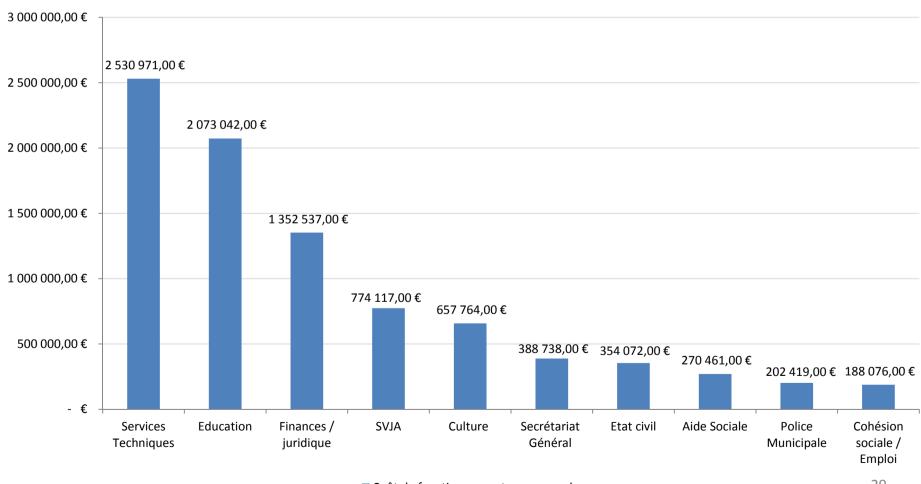


Budget 2015 Fonctionnement : 1,6 millions €



Budget de fonctionnement par service avec la masse salariale

Commune





Conclusion

- Malgré un contexte tendu et des baisses drastiques des dotations de l'Etat, la Municipalité maintient et développe la qualité des services rendus aux laxoviens
- La Ville de Laxou intègre dans sa gestion les projets pluriannuels à venir :
 - La rénovation du quartier des Provinces
 - La poursuite du programme «accessibilité»









